الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire وزارة التكوين والتعليم المهنيين

Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels

المعهد الوطني للتكوين والتعليم المهنيين

قاسى الطاهر



Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

KACI TAHAR

Référentiel des Activités Professionnelles

Urbanisme

Code N: BTP0726

Comité technique d'homologation

Visa N° BTP 35/12/19

BTS

V

2019

TABLE DES MATIERES

Introduction
I – données générales sur la profession
Ii – identification des taches
Iii – tableau des taches et des opérations
Iv – description des taches
V – analyse des risques professionnels
Vi – équipements et matériaux utilises
Vii – connaissances complémentaires
Viii – suggestions quant a la formation

I – DONNEES GENERALES SUR LA PROFESSION

Présentation de la spécialité :

- **Branche professionnelle :** Bâtiment Travaux Publics (BTP)
- Dénomination de la profession : URBANISME.
- Définition de la profession :

Le technicien supérieur en urbanisme est un professionnel capable d'assister l'urbaniste dans les taches à caractère techniques et l'aider lors de l'élaboration, des suivis et contrôle des dossiers d'urbanisme tout en respectant la réglementation en vigueur.

Le technicien supérieur en urbanisme est chargé essentiellement de :

- Mener des enquêtes sur le terrain
- Collecter et traiter les données (spatiales et aspatiales)
- Participer à l'élaboration d'un dossier d'urbanisme
- Exécuter les différents plans d'urbanisme
- Instruction, contrôle et suivi des instruments, actes et certificats d'urbanisme. (Certificat d'urbanisme, permis de lotir, certificat de morcellement, permis de construire, permis de démolir, certificat de conformité)
- L'inspection (constat sur les lieux des contentieux).

Conditions de travail:

- Lieu de travail :

Le T.S en urbanisme effectue son travail dans les endroits suivant :

- Bureaux d'études d'urbanisme
- Les agences de gestion et de régulation foncière urbaine.
- Les organismes institutionnels de gestion et de contrôle
- Maîtres d'ouvrage (AADL, OPGI)

- Caractéristiques du milieu de travail

Eclairage:

Au bureau d'étude : éclairage artificiel et naturel, ambiance protégée, climatisée et

Sur site : éclairage et conditions climatiques naturelles.

Température et humidité :

En bureau : Aéré ou climatisé.

Sur terrain : Naturel. **Bruits et vibrations :**En bureau : milieu protégé

Sur terrain : soumis aux bruit extérieurs.

Poussière:

En bureau : milieu protégé

Sur terrain : poussières de terre et des matériaux en chantier

Risques et maladies professionnelles :

- Risque liés aux déplacements par véhicule.
- Risque liés aux sorties sur chantier tels que ; les chutes, blessure par projectiles.

3

- Contacts sociaux :

Le T.S en urbanisme le plus souvent en équipe et en contact direct avec une population. Cela implique une collaboration et une communication entre les membres de l'équipe de façon à concentrer tous les efforts vers le même objectif. Il doit donc communiquer efficacement avec différents interlocuteurs, écrire correctement, mener des réunions et conseiller adéquatement.

- Travail seul ou en équipe :

Aptitude à travailler en équipe, à écouter et à rendre compte à son supérieur hiérarchique

- Exigences de la profession :

Physiques:

• Aucune exigence physique n'est exigée mais il est à signaler que parfois le T.S en urbanisme est appelé à travailler debout et dehors.

Intellectuelles:

- · Avoir un esprit de synthèse.
- Avoir le sens de l'ordre et de l'organisation
- Avoir le sens de la communication et de la sociabilité.
- Avoir le sens de la patience.
- Polyvalence

Contre indications:

- Présenter un handicap moteur.
- Avoir une vue ou une ouïe déficiente.

- Responsabilité de l'opérateur :

Matérielle:

Dans l'exercice de son métier le technicien supérieur en urbanisme est responsable du respect de l'utilisation des équipements selon leurs spécifications, procédures et instructions.

Décisionnelle :

Le T.S en urbanisme est responsable de l'application stricte de la réglementation en vigueur des instructions et notes de ses supérieurs.

Morale:

La responsabilité morale du T.S en urbanisme est engagée :

- dans le respect de la règlementation en vigueur.
- dans le respect des normes et des règles techniques.
- Dans la rigueur et la précision.
- Dans le respect des instructions de ses supérieurs.
- Dans la propreté des lieux et l'entretien du matériel qu'il utilise.
- Dans la ponctualité.
- Dans le travail en équipe.

- Sécurité :

Veiller aux conditions d'hygiène et sécurité dans son lieu de travail.

- Possibilités de promotion :

• Cadre réglementaire : statut par reclassement

Formation

- Conditions d'admission :

• Niveau d'entrée : 3^e année secondaire

- Durée de la Formation : 30 mois (2465 h heures), dont 24 semaines de stage pratique
- Niveau de qualification :BTS (Niveau V)

Diplôme :

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR EN URBANISME.

II – IDENTIFICATION DES TÂCHES

tâches

T1: Production des fonds de plans

T2 : Participation a l'analyse des données socio-économiques

T3 : Participation a l'analyse des données du milieu physique

T4: Participation a l'analyse urbaine

T5 : Participation a une étude de transport et mobilité

T6: Elaboration des documents d'urbanisme

T7: Rédaction des cahiers des charges

T8: Participation a l'approbation des instruments d'urbanisme

T9: Instruction des actes d'urbanisme

T10: Participation à la Gestion administrative, droits et taxes des autorisations

T11: Contrôle de la régularité des constructions et des aménagements

T12: Suivi de maitrise d'œuvre opérationnelle

III - TABLEAU DES Tâches ET DES OPERATIONS

Tâche	Opérations				
T1: Production des fonds de plans	OP1 Collecter des documents	OP2 Lire et interpréter des plans et cartes	OP3 Actualiser les données	OP4 Dresser les fonds de plan	

Tâche	Opérations			
participer a l'analyse des données socio-	Collecter des informations sur la population et c'emploi	OP2 Calculer les différents indices socio- économiques.	OP3 Dresser les différents types de modélisation des paramètres de population et d'emploi.	OP4 Déterminer les prévisions des besoins en matière de logements et équipements

Tâche	Opérations				
T3: Participation a l'analyse des données du milieu physique	OP1 Lire et Interpréter des cartes géologiques de l'aire d'étude	OP2 Lire et Interpréter des cartes hydrologiques de l'aire d'étude	OP3 Lire et Interpréter des rapports météorologiques	OP4 Etablir un rapport de synthèse géo morphologique	OP6 Etablir des cartes représentatives de l'état de fait

Tâche		Opérations			
T4: Participation a une analyse urbaine	OP1 Effectuer un recueil quantitatif et qualitatif de l'habitat	OP2 Effectuer un recueil quantitatif et qualitatif des équipements	OP3 Relever l'état du réseau de voirie et des réseaux divers	OP4 Délimiter les zones et les terrains a risque et les servitudes	OP5 Déterminer les actions et interventions à programmer
		publics			

Tâche	Opérations			
T5:	OP1	OP2	OP3	OP4
Participation a une	Etablir un état des	Traiter les	Tracer les lignes	Dresser un plan
étude sur le transport	lieux du	données relatives	et aires	de circulation
et mobilité	transport et	au transport et	d'influence d'un	urbaine
	mobilité	mobilité	réseau de	
			transport	

Tâche	Opérations				
T6: Elaboration des documents d'urbanisme	OP1: Rédiger les pièces écrites relatives au PDAU	oP2 rédiger des pièces écrites relatives au POS; ZET;	OP3 Elaborer des pièces graphiques du PDAU	OP4: Elaborer des pièces graphiques du POS	OP5: Elaborer des plans d'aménagement
		ZEA			

Tâche	Opérations			
T7:participation a la Rédaction des cahiers des charges	OP1 Identifier et formuler les contraintes	OP2 Identifier et ordonnancer les tâches	OP3 Rédiger les différentes rubriques	OP4 Décrire les prestations

Tâche	Opérations				
T8:	OP1:	OP2:	OP3:	OP4:	
Participation a	Adresser les	consulter les	organiser la	Préparer la	
l'approbation des	notifications du	organismes	concertation avec	validation	
instruments	projet du	habilités	le public	juridique du	
d'urbanisme	P.D.A.U /pos			document	
	adopté aux				
	différents				
	organismes				

Tâche	Opérations			
T9: Instruction des	OP1:	OP2	OP3:	OP4:
actes urbanisme	Examiner le	Vérifier la	Transmettre le	Vérifier la
	dossier portant	conformité par	dossier et	conformité des
	demande des	Rapport aux	recueillir les avis	demandes et
	permis et certificat	règlements en	auprès des	déclarations
		vigueur	services concernés	d'urbanisme

Tâche	Opérations				
T10: participation à la Gestion administrative, droits et taxes des autorisations	OP1: Délivrer les autorisations et certificats d'urbanisme	OP2: Rédiger des actes de procédures et des décisions administratives	OP3: calculer les droits et taxes en fonction des autorisations délivrées	OP4: Assister le service juridique dans la gestion des contentieux administratifs	

Tâche	Opérations				
T11: Contrôle de la régularité des constructions et des aménagements	OP1: Vérifier la conformité des constructions et aménagements	OP2: Constater et poursuivre les infractions	OP3: Préparer des arrêtés interruptifs des travaux		

Tâche	Opérations			
T12: Suivi de maîtrise d'œuvre opérationnelle	OP1 : Assurer le suivi de l'opération	OP2 Contrôler les travaux d'aménagement	OP3 suivre des contrats de partenariats et de sous-traitance	OP4: vérifier les attachements et les situations des travaux

Tâche: 1: Production des fonds de plans

Tâche 2: Participation A L'analyse Socio-économique

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performance
OP1:	Individuellement et en groupe A partir :	- Maîtrise des techniques d'enquête
Collecter des informations sur la population et l'emploi. OP2: Calculer les différents	 Questionnaires. Cartes d'activités Tableaux de statistique de la population Méthodes de calcul des 	 Interprétation pertinente des données recueillies. Calcul exact des taux
indices socioéconomiques OP3:	différents taux - Grilles des équipements	d'accroissement des populations.
Dresser les différents types de modélisation des paramètres de population et d'emploi.	 à l'aide de : - Micro ordinateur + imprimante+ Logiciels - Fourniture de bureau. - Abaques. 	- Qualité de la présentation des tableaux et graphiques concernant l'emploi et la population
OP4: Déterminer les prévisions des besoins en matière de logements et équipements .		- Exploitation des résumés

Tâche 3 : Participation A L'Analyse Du Milieu Naturel Et Physique

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performance
OP1 :	Individuellement et en groupe	Maîtrise des aspects géomorphologique
Lire et Interpréter des	À l'aide :	Interprétation pertinente
cartes géologiques de l'aire	 Matériel de dessin. 	des documents
d'étude	 Matériel informatique de dessin. 	Identification correcte des
Op2:	de dessiii.	couches de fondations du
Lire et Interpréter des	à partir de	sol de l'aire d'étude
cartes hydrologiques de	• Cartes géologiques.	Identification correcte des
l'aire d'étude	Cartes geologiques.Cartes hydrologiques	potentialités hydrauliques
OP3:	Rapports météorologiques	Identification correcte des
Lire et Interpréter des		paramètres
rapports météorologiques		météorologiques.
		- Respect des échelles.
OP4:		Respect des consignes et de
Etablir un rapport de		la réglementation
synthèse géomorphologique		• Qualité des représentations
OP5:		 Les documents produits
Etablir des cartes représentatives de l'état de fait		sont exploitables

Tâche 4 : Participation A L'Analyse urbaine

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performance
Opérations OP1: Effectuer un recueil quantitatif et qualitatif de l'habitat OP2: Effectuer un recueil quantitatif et qualitatif des équipements publics OP3: Relever l'état du réseau de voirie et des réseaux divers	Individuellement et en groupe À l'aide: . Matériel de dessin Matériel informatique de dessin. à partir de . Cartes et plans d'urbanisme . Etudes précédentes Photos aériennes . Google Earth . Levés sur site.	 Critères de performance Les renseignements mis-en forme sont exacts et précis. Les informations collectées sont en concordance avec le problème posé. Respect des conventions de dessin et représentation d'urbanisme Respect des échelles. Respect des consignes et de la réglementation Qualité des représentations Les documents produits
OP4: Délimiter les zones et les terrains a risque OP5: Déterminer les actions et interventions à programmer		sont exploitables Les données recueillies sont pertinentes Exactitude des relevés Les contraintes techniques sont recensées Détermination judicieuse des actions à programmer

Tâche 5 : Participation A l'Analyse De Transport Et Mobilité

Tâche 6: Elaboration des documents d'urbanisme

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performance
OP1: Rédiger les pièces écrites relatives au PDAU OP2 rédiger des pièces écrites relatives au POS; ZET; ZEA OP3 Elaborer des pièces graphiques du PDAU OP4: Elaborer des pièces graphiques du POS OP5: Elaborer des plans d'aménagement	Individuellement et en groupe À l'aide:	 Interprétation correcte des plans Rédaction correcte La clarté des textes L'utilisation du langage technique Respect de la réglementation et des consignes. Respect des conventions de dessin et représentation d'urbanisme Respect des échelles. Qualité des représentations

Tâche 7: élaboration des cahiers des charges

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performance
OP1 Identifier et formuler les contraintes OP2	Individuellement et en groupe A partir:	 Identification correcte des contraintes Respect de la chronologie des taches
Identifier et ordonnancer les tâches	Règlement en vigueur.	Respect des clauses.
OP3	 Documents de références : réglementations, notes et instructions 	 Respect des instructions reçues et de la réglementation en vigueur.
Rédiger les différentes rubriques	Spécimens de cahier des charges	expression écrite correcte
OP4	A l'aide :	_
Décrire les prestations	 Fourniture de bureau. Matériel informatique. 	Rédaction claire et précise

Tâche 8 : participation a l'approbation des instruments d'urbanisme

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performance
OP1: Adresser les notifications	Individuellement et en groupe	Interprétation correcte des documents
du projet du P.D.A.U adopté aux différents organismes	A partir:Dossier PDAU /POSBordereaux d'envoi.	Rapidité d exécution.Respect des délais
OP2: consulter les organismes habilités, OP3: organiser la concertation avec le public	 Règlement en vigueur. Formulaires, PV de constat Documents de références : réglementations, notes et instructions. P.O.S R.G.A.U à défaut du P.O.S Spécimen arrêté portant autorisation. 	Respect des instructions reçues et de la réglementation en vigueur.
OP4:	autorisation.	Bonne expression écrite
Préparer la validation juridique du document	 A l'aide : Matériels de bureau. Téléphone, fax. Matériel informatique. 	

Tâche 9: Instruction des actes d'urbanisme

 ${\bf T\^{a}che~10: Gestion~administrative,~droits~et~taxes~des~autorisations}$

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performance
OP1: Délivrer les autorisations et certificats d'urbanisme OP2: Rédiger des actes de procédures et des décisions administratives	Individuellement et en groupe A partir: Bordereaux d'envoi. Règlement en vigueur. Spécimen	 Respect des délais Sens des relations humaines (assiduité, ponctualité) Rapidité d exécution. Rédaction correcte.
calculer les droits et taxes en fonction des autorisations délivrées OP4: Assister le service juridique dans la gestion des contentieux administratifs	 A l'aide : Matériels de bureau. Téléphone, fax. Matériel informatique. 	Respect des instructions reçues et de la réglementation en vigueur.

Tâche 11 : Contrôle de la régularité des constructions et des aménagements

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performance
Opérations OP1: Vérifier la conformité des constructions et aménagements OP2: Constater et poursuivre les infractions OP3:	Individuellement et en groupe. A partir: documents techniques et Devis descriptif cahier des charges. Des plans d'aménagement Directives émanant de la hiérarchie. POS	 Respect des méthodes de travail. Sens d'observation Une bonne interprétation des dessins d'exécution et du contenu des cahiers des charges. Détection judicieuse des
les infractions	hiérarchie.	charges.

Tâche 12 : Suivi de maîtrise d'œuvre opérationnelle

	ance
Assurer le suivi de l'opération OP2 Contrôler les travaux d'aménagement OP3 suivre des contrats de partenariats et de sous-traitance OP4: OP4: Matériel informatique Matériel de bureau Mobilier de classement - Les dossiers con sont complets. - Quantité exacte travaux Quantité exacte travaux d'ouvrag en œuvre quotidiennement consignes d'exécution) Respect des plan consignes d'exécution) Respect des plan consignes d'exécution) Etablissement codes différents documents de suivinier de classement	des ges mis s et cution

V – ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS

Sources de dangers	Effets sur la santé	Moyens de prévention
Matériel et équipements : Les écrans d'ordinateurs les chaises de dessin Environnement : Conditions atmosphériques Risques liés au chantier Accidents de la route	 Troubles de la vue Maux de têtes. Mal de dos. Troubles respiratoires. Blessures. 	 Ecrans filtres de protection Des chaises professionnelles de dessin. Méthodes de travail sécuritaire. La vigilance de la personne. Port des vêtements de protection : chaussures de sécurité, casque Respect des règles de sécurité

VI – EQUIPEMENTS ET MATERIAUX UTILISES

1) Equipement et matériaux utilisés :

1) Matériel de bureau:

- Fourniture de bureau (papier, crayons, gomme, stylos ...).
- Matière d'œuvre du dessinateur (papier calque, papier millimétré, papier canson, encre, rapidos ...)
- Tables dessin
- Table de dessin lumineuse.
- Micro ordinateur, scanner, imprimante, traceur et Consommables.
- Logiciels;
- Téléphone, Fax.

2) Appareils et Outillage divers.

- Appareil photo numérique
- Caméscope.
- Calculatrice scientifique

VII – CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES

Discipline, domaine	Limites de connaissances
Dessin technique	 tracés géométriques conventions de représentation Equipements –instruments de dessin Terminologie –représentation du dessin Cartouches –repérages- formats- pliages –échelles
technologie du bâtiment et des V.R.D	 Techniques de construction Techniques des VRD
Histoire de l'Urbanisme	Evolutions urbaines et morphologie
Droit et outils de l'urbanisme	 Connaissance des acteurs et métiers de l'aménagement (architectes ; urbanistes) Instruments d'urbanisme Droit de l'urbanisme réglementaire, opérationnel et foncier Code des marchés publics
topographie	 Généralités et définitions. les notions de la topométrie les notions topographiques de base
Planification urbaine	Notions fondamentales de la planification urbaine
Démographie urbaine	Notions de démographie urbaine
Statistiques	 Notions de statistiques
Informatique	 Exploitation des logiciels de DAO 2D Exploitation d'un logiciel des SIG
Communication	 Les techniques de communication Les techniques de rédaction des rapports et rédaction administrative
Hygiène et sécurité	 Normes d'hygiène et de sécurité relatives aux biens et aux personnes; Normes d'hygiène et de sécurité relatives à l'environnement
Environnement	 les règles de qualité et d'environnement notions de développement durable
Protection du consommateur	 notions liées à la protection des consommateurs les droits et devoirs des consommateurs
Recherche d'emploi	 étapes à suivre pour la recherche d'emploi sources d'information l'offre de service

VIII – SUGGESTIONS QUANT A LA FORMATION

RECOMMANDATIONS PADAGOGIQUES

- Les activités doivent être conduites sur des supports réels, à caractère professionnel
- Il faut privilégier le travail en équipe pour préparer le stagiaire au milieu professionnel.
- Organiser des voyages d'études. des sorties sur des chantiers de réalisation d'aménagements urbains et des visites de bureaux d'études.
- On favorisera la collecte et le classement individuel et collectifs de la documentation.
- L'évolution rapide des technologies obligera à compléter le contenu du cours au fur et a mesure de l'apparition de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques.
- La contribution des techniques de l'informatique dans la conception et dans le dessin et l'on veillera à en suivre de prés les applications
- L'apprenant doit être sensibilisé sur l'aspect économique.
- L'évaluation des activités doit permettre d'identifier les manques éventuels, les correctifs nécessaires seront apportés.

MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

Locaux pédagogiques

- Salle de dessin.
- Salle de cours.
- Labo d'informatique et de D.A O.

Moyens didactiques

- Documents techniques et revues spécialisées dans l'urbanisme et la planification urbaine
- Recueil des textes législatifs traitant d'aménagement et d'urbanisme
- Logiciels de traitement de texte
- Logiciels de dessin assisté par ordinateur.
- Logiciels des SIG
- Micro ordinateur.
- Scanner (A3; A0)
- Imprimante (minimum A3)
- Traceur grand format (1.10m)